



Litige avec mon propriétaire

Par **bigmouche**, le **24/01/2013** à **16:45**

avant l'état des lieux j'ai laissé mon logement ouvert pour que mon propriétaire puisse refaire des bandes de plâtre à c'est frais . hors il a fait repeindre la totalité du logement sans mon autorisation .quel recours ai je pour récupérer ma caution ?

Par **chacharlotte**, le **24/01/2013** à **17:17**

Je pense que le logement est à lui, donc il fait ce qu'il veut (il peut même te rajouter des systèmes d'aération ou d'autres trucs sans trop te demander ton avis), toi tu dois juste l'entretenir, et quand tu pars si t'a abîmé la nouvelle peinture et bah tu repeints de la même couleur (si c'était en jaune avant et la verte bah tu repeints en vert). Enfin moi je ferai comme ça, mais je suis pas juriste dsl.

Par **bigmouche**, le **24/01/2013** à **18:12**

je suis tout à fait d'accord mais je venais d'acheter tout le matériel pour repeindre moi-même !